

Bromhexine- Grossesse

Date de mise à jour : 01.04.2026

BISOLVON®

La bromhexine a été retiré du marché en France depuis mars 2025.

La bromhexine est un fluidifiant bronchique.

Il n'existe pas, à ce jour, de recommandation scientifique préconisant l'emploi de médicaments expectorants ou fluidifiants dans la toux (Cf. Diagnostic et traitement de la toux – [Source Ameli](#)).

ETAT DES CONNAISSANCES

- Les données publiées chez des femmes enceintes exposées à la bromhexine en cours de grossesse sont quasi-inexistantes mais aucun effet malformatif, fœtal ou néonatal particulier attribuable au traitement n'est [retenu](#) à ce jour.
- Il n'y a pas d'étude chez l'animal.

EN PRATIQUE

- **Découverte d'une grossesse pendant le traitement**
 - [Rassurer](#) la patiente quant au risque malformatif de la bromhexine.
 - Si un traitement doit être poursuivi, voir ci-dessous « Traiter une femme enceinte ».
- **Traiter une femme enceinte**
 - Réévaluer le bien-fondé de l'utilisation d'un fluidifiant bronchique.
 - Si un fluidifiant bronchique est indispensable,
 - Au 1^{er} trimestre : l'utilisation de l'[ambroxol](#), de la [carbocistéine](#) ou de l'[acétylcystéine](#) est envisageable.
 - Après le 1^{er} trimestre : on préférera utiliser l'[ambroxol](#) ou l'[acétylcystéine](#).

Consulter aussi sur notre site

[Bromhexine - Allaitement](#)

[Antitussifs / Fluidifiants bronchiques - Grossesse](#)

Seuls quelques noms de spécialités sont mentionnés dans ce site. Cette liste est indicative et n'est pas exhaustive.